

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mai 1997

Québec, le 12 mai 1997

Monsieur Jacques Hamel
Directeur des études
Cégep de Sorel-Tracy
3000, boulevard de la Mairie
Tracy (Québec) J3R 5B9

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme Informatique (420.01)
menant au diplôme d'études collégiales**

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport que vous lui avez transmis le 9 avril dernier, en réponse à la recommandation formulée dans son rapport d'évaluation du programme d'études cité en objet.

Dans son rapport, la Commission recommandait au Cégep de *prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer d'une progression normale de la matière et de l'atteinte de tous les objectifs de chacun des cours de la séquence de programmation.*

La Commission estime que les actions réalisées répondent adéquatement à sa recommandation et permettent de corriger le problème souligné. En effet, une analyse faite par le personnel du Département a permis de déterminer quelles notions et compétences des cours du bloc PROGRAMMATION devaient être approfondies par les élèves avant qu'ils n'entreprennent le cours *Structure de données*, cours présentant un taux d'échec anormalement élevé. Les résultats obtenus ont permis d'ajuster la progression des apprentissages, notamment en renforçant les notions de programmation dans les deux premiers cours du bloc. La Commission note en particulier l'approfondissement des connaissances relatives au déverminage et l'augmentation de l'utilisation de l'outil informatique. Elle considère que ces ajustements sont susceptibles d'améliorer le taux de réussite des élèves inscrits au cours *Structure de données*.

La Commission constate par ailleurs que des actions ont été prises pour donner suite à des suggestions et invitations contenues dans son rapport. Elle souligne notamment l'adoption de mesures destinées à permettre de repérer le plus tôt possible les élèves qui

éprouvent des difficultés et à leur apporter du soutien. Elle souligne également l'organisation de visites d'entreprises pour les élèves et l'élaboration d'un plan triennal de perfectionnement du personnel enseignant. Ces actions, de concert avec celles entreprises à la suite du dépôt du rapport préliminaire, reflètent la volonté du Cégep d'offrir un programme de qualité.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Cégep de Sorel-Tracy a su profiter de l'évaluation de son programme *Informatique* pour en améliorer la mise en oeuvre.

Je vous remercie de votre collaboration, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer

c.c. M^{me} Louise Khelfa, adjointe au directeur des études